Ligue de Tennis de Table Pays de la Loire

CATALOGUE des FORMATIONS

2014-2015

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF)

Le 6 janvier 2014, la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, via la DIRECCTE, a accordé l'enregistrement de notre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation sous le N° 52 44 07031 44.

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).

Cela permet ainsi à la Ligue de pouvoir organiser des formations et ainsi obtenir des financements complémentaires auprès des AGEFOS.

Du nouveau dans les formations :

- ***Aspirant JA***
- ***Accompagnement de Clubs***

Région PAYS DE LA LOIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CNDS CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

FFTT Fédération Française de Tennis de Table

CROS PAYS-DE-LA-LOIRE FRANCE
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Organigramme IREF

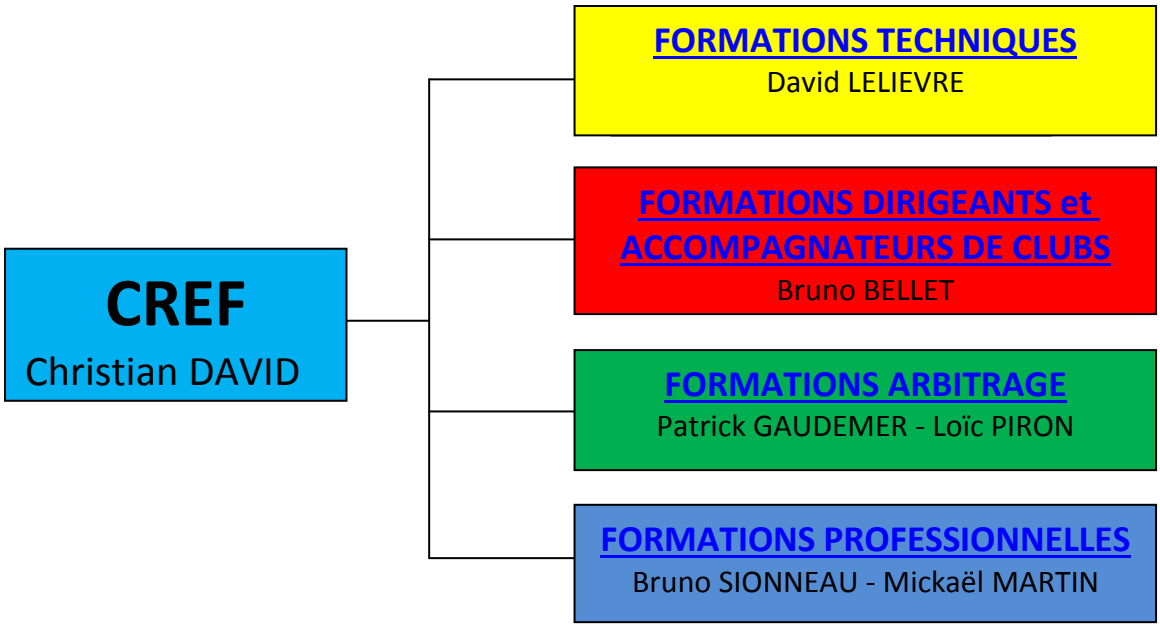

Pour s'inscrire à une formation

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet *(voir les liens et rubriques sur chaque page concernée)*, dûment rempli et accompagné du règlement, par chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE ou par virement bancaire :

(IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A)
dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports -
BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

Vous avez une question

Renseignements au Siège de la Ligue : Tél : 02 51 80 63 80
Permanence téléphonique : du lundi au jeudi 9h00 -12h00 et 14h00 -17h00
Mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr

Responsable CREF : Christian DAVID - Tél : 06 73 90 09 39
Mail : cjdavid@wanadoo.fr

Programme 2014-2015

	Dates	Lieux	Tarif stagiaire	fiche
FORMATIONS ARBITRAGE				**ARB**
Arbitre Régional - Comité 44	15/11/2014		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 44	07/02/2015		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 49	18/10/2014		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 49	07/02/2015		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 53	04/10/2014		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 53			80,00 €	F1
Arbitre Régional ou JA1 - Comité 72	15/11/2014		80,00 €	F1
Arbitre Régional ou JA1 - Comité 72	13/12/2014		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 72	10/01/2015		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 72	14/03/2015		80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 85	18/10/2014	La Roche Sur Yon (85)	80,00 €	F1
Arbitre Régional - Comité 85	28/02/2015	La Roche Sur Yon (85)	80,00 €	F1
Nouveau **Aspirant JA** ***(ne constitue pas un grade)***			*Gratuit*	F2bis
Juge Arbitre 1er degré - Comité 44	20/12/2014		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 44	18/04/2015		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 49	22/11/2014		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 49	14 ou 28/03/2015		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 53	22/11/2014		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 53			80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 72	28/02/2015		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 72	04/04/2015		80,00 €	F2
Juge Arbitre 1er degré - Comité 85	28/02/2015	La Roche Sur Yon (85)	80,00 €	F2
Formation JA2 Continue	1er mars 2015		Gratuit	F3
Juge Arbitre 2ème degré (Critérium fédéral)	27 et 28/12/2014 + 28/02/2015 et 28/02 et 1/03 + 7/03/2015		150,00 €	F4
Juge Arbitre 3ème degré (Tournoi)	15 et 16/11/2014	Cholet (49)	150,00 €	F5
SPID-Déconnecté 1er niveau	15/11/2014	Cholet (49)	30,00 €	F6
SPID-Déconnecté 2ème niveau	28/02/2015 *(+ 7/03)*		40,00 €	F7
Accompagnement vers Arbitre National	06/12/2014		60,00 €	F8
Accompagnement vers Formateur Arbitre	22/11/2014		60,00 €	F9
Colloque Formateurs en Arbitrage	20/09/2014	Cholet (49)	Gratuit	F10
FORMATIONS TECHNIQUES				**TEC**
Animateur fédéral et Jeune animateur fédéral *(formation départementale)*	Voir Comités	Voir Comités	Voir Comités	F11
Entraîneur Fédéral	16 au 20 février 2015	La Roche Sur Yon (85)	175,00 €	F12
Attestation de qualification Sport adapté option Tennis de Table *(3 modules)*				*En cours*
Certification de qualification Handisport *(2 modules)*				*En cours*
FORMATIONS PROFESSIONNELLES				**PRO**
CQP Animateur TT	Saison 2014-2015		*En cours*	F13
BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS			FFTT	F13
Colloque Technique *(formation continue)*	2015 - en préparation	A définir	*En cours*	F14
Colloque Développement *(formation continue des salariés non TK)*	2015 - en préparation	A définir	*En cours*	*En cours*
FORMATIONS DIRIGEANTS et ACCOMPAGNATEURS DE CLUBS				**DIR**
Fiche	*Formation dirigeants*	*en cours*		F16
Nouveaux Dirigeants	Mars 2015		30,00 €	F17
Nouveau Accompagnement de Clubs	Saison 2014-2015	**Clubs concernés**		F18 ***2 pages***

Formations proposées par *Sport Value*
Savoir développer son club
Bien accueillir ses adhérents pour bien les fidéliser

Filière ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations/ Diplômes

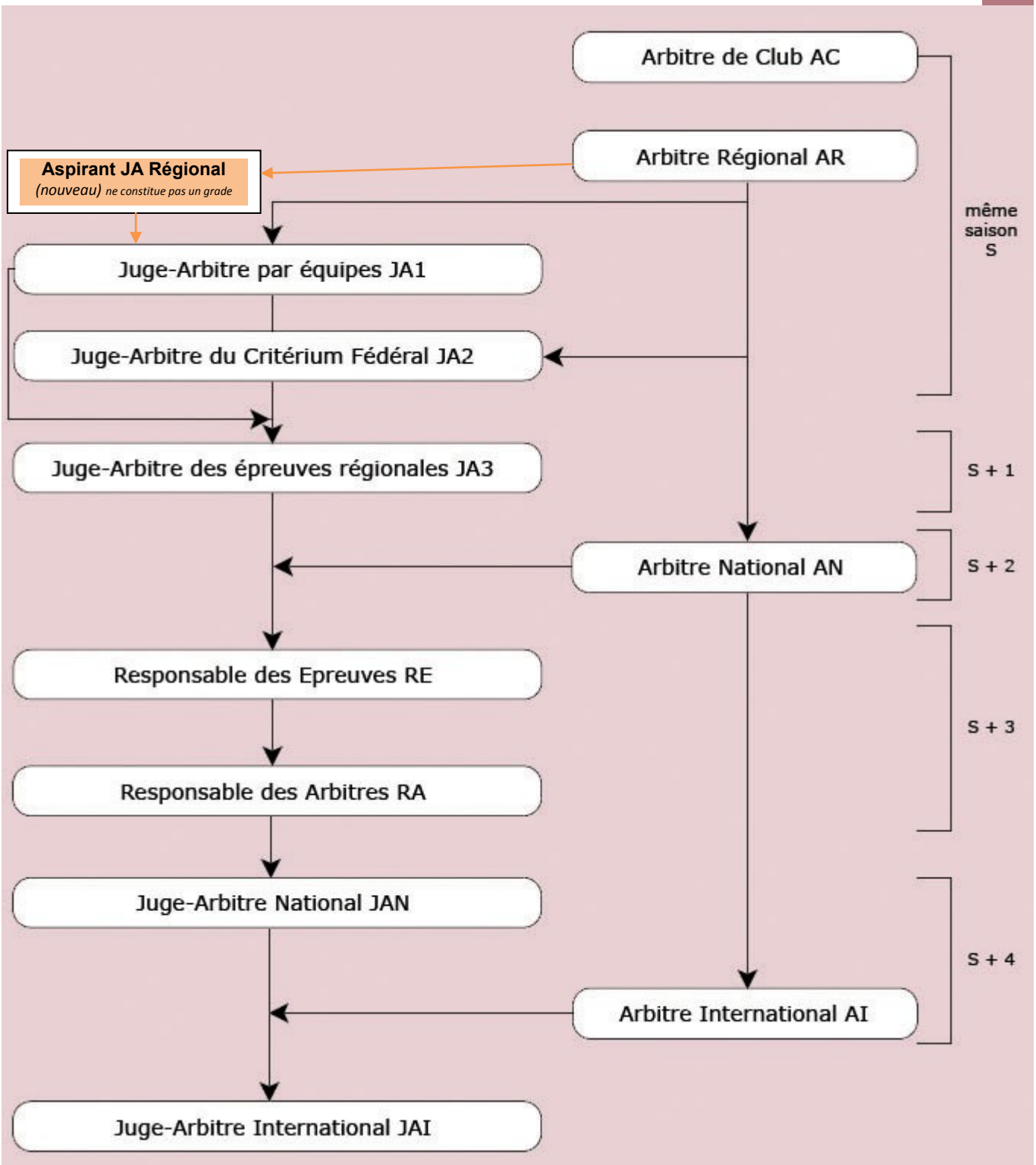

Pour plus d'informations, cliquez ici http://www.fftt.com/ttformation/

Remarques :

Les formations AC, AR, JA1, JA2, et JA3 sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage.
Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale Emploi-Formation.
Les formations AN, RE, RA, et JAN sont sous la responsabilité du Responsable National de la Formation en Arbitrage.
Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

ARB, JA1 et JA2 peuvent se passer la même année
Un Arbitre peut être mineur - Il faut être JA2 actif pour devenir JA3
- Le Juge Arbitre doit être majeur -

ARBITRES :

- **Ouvert à tous les licenciés.**

ARB de Club : Arbitre de Club — Formation organisée par Club ou regroupement
organisation : Comité

ARB : Arbitre Régional — Formation décentralisée dans les comités
organisation : Ligue

AN : Arbitre National — Formation organisée par la FFTT
avec avis de la Ligue ***(inscription prise en charge par la Ligue si avis favorable)***

AI : Arbitre International — Formation organisée par l'I.T.T.F. après sélection des candidatures par la C.F.A. (être AN depuis 3 ans)

JUGE-ARBITRES : (nécessite d'avoir 18 ans révolus)

Aspirant JA : *(nouveau)* - Un savoir faire attribué par la Ligue et permettant de se préparer au JA1
(ne constitue pas un grade) **- être au minimum ARB** (16 ans minimum)
Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes dans son club jusqu'au niveau R3

JA1 : Juge Arbitre par équipe **- être au minimum ARB** Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes. Formation organisée par la Ligue, décentralisée dans les Comités

JA2 : Juge Arbitre Critérium Fédéral **- être au minimum ARB** Permettant de Juge arbitrer les compétitions individuelles Formation organisée par la Ligue

JA3 : Juge Arbitre de Tournoi **- être au minimum ARB, JA1 et JA2**
Permettant de Juge arbitrer les tournois et les Top 12 régionaux Formation organisée par la Ligue

JAN : Juge Arbitre National **- être au minimum AN et JA3**
D.E. : Directeur des épreuves
D.A. : Directeur des Arbitres
Permettant de Juge arbitrer les épreuves nationales et les épreuves internationales.

Lexique :

ARB de Club :	Arbitre de championnat par équipes
ARB :	Arbitre Régional,
AN :	Arbitre National,
JA1 :	Juge Arbitre de championnat par équipes,
JA2 :	Juge Arbitre des Compétitions Individuelles,
JA3 :	Juge Arbitre de Tournois,
D.E :	Directeur des épreuves
D.A :	Directeur des arbitres
JAN :	Juge Arbitre National

Responsables des Formations Arbitrage et Juge Arbitrage:

Patrick GAUDEMER
06 30 60 33 82
patrick.gaudemer@neuf.fr

Loïc PIRON
06 74 58 29 67
lc.piron@orange.fr

IMPORTANT : Il ne sera pas pris d'inscription ultérieurement aux dates indiquées ci-après.
Les courriers doivent parvenir avant ces dates au courrier du matin. Le cachet de la poste faisant foi.

- **Pour toutes les formations, il faut un minimum de 5 participants pour que le stage ait lieu. Dans le cas contraire l'inscription est retournée au Club, il faut se réinscrire pour les sessions suivantes**.
- Les inscrits que ne pourraient participer à un stage doivent avertir au minimum **72 heures à l'avance,** faute de quoi, le stage sera facturé.
- Horaires indicatifs des stages de 9 h 00 à 18 h 30, sauf précision contraire.

Devenir Formateur en arbitrage

ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations et Diplômes de Formateurs

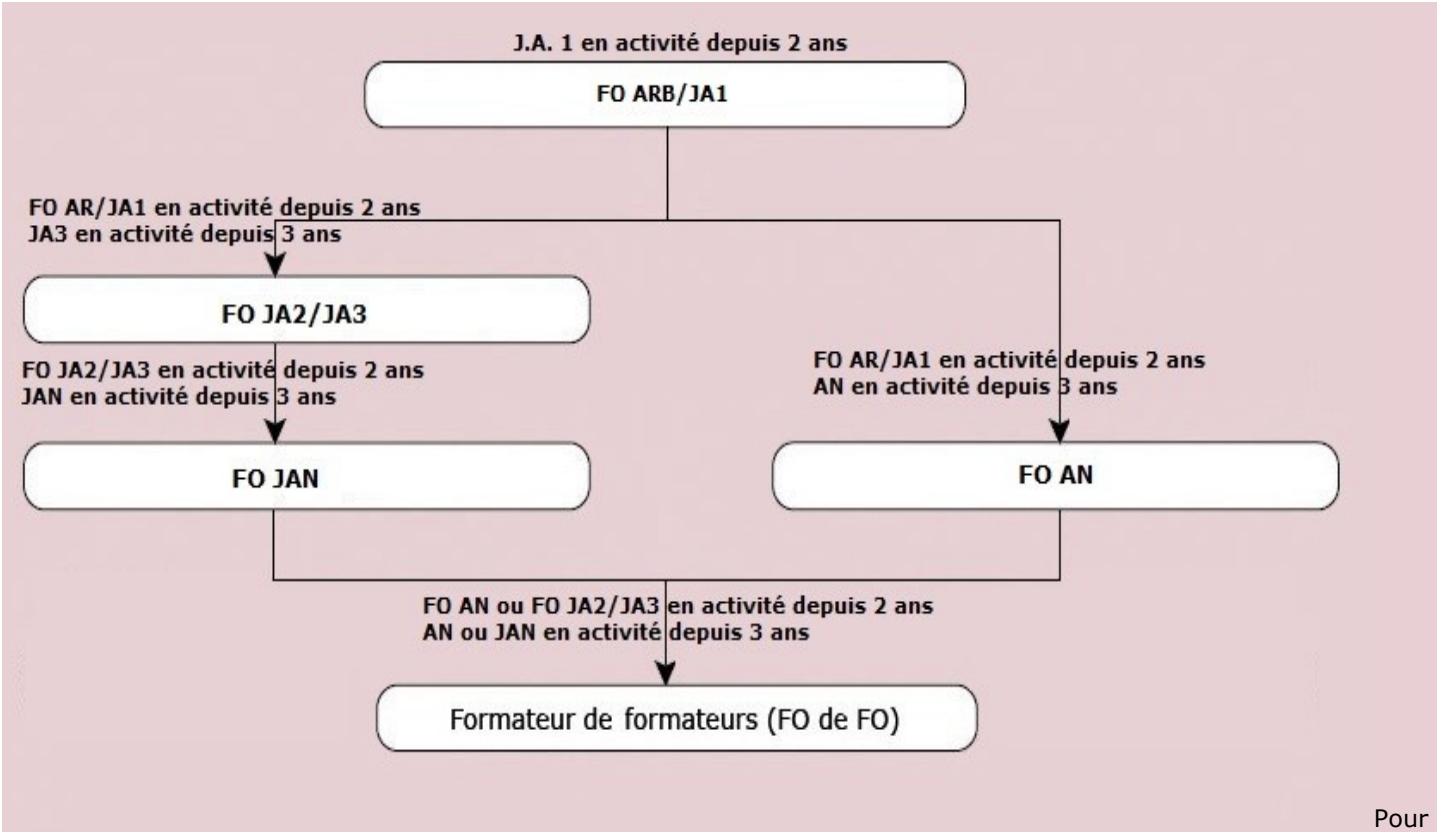

Pour plus d'informations, cliquez ici http://www.fftt.com/ttformation/

IMPORTANT
Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 2 saisons consécutives, ne devra pas encadrer une session seul.
Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 3 saisons consécutives, devra participer à une nouvelle session de Formation de Formateurs (de son grade).

Remarques :
Les formations et examens de formateurs en Arbitrage sont sous la responsabilité d'un Coordonnateur National de la Formation en Arbitrage (même si certaines formations ou examens peuvent être délocalisées en régions sur certaines sessions).
Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.
NB : Les formations et examens de FO de FO sont organisés au niveau national selon le nombre de candidats volontaires entrant dans le cadre des pré-requis demandés.

En savoir plus sur la VCFA Formation de formateurs en arbitrage

Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez la Ligue ou Christian DAVID

Comment sont délivrés les grades

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO1 ou FO2. **La validation des listes en arbitrage est entérinée par le Comité directeur de la Ligue 2 fois par saison.**

F1 - FORMATION ARBITRE REGIONAL

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	8 H
Responsable Ligue	**Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - R OIRY**
Intervenants	Formateurs 1er degré de chaque département
Contenu de la formation	- Connaître les règles du jeu - Se mettre à la disposition des juges-arbitres - Arbitrer au niveau de son club des compétitions régionales et nationales
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 € Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	14 jours avant session **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €

(nouveau) F2bis - FORMATION Aspirant JA

Dates - Horaires et Lieu de formation	Formation continue
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 16 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	Formation continue en E'Learning + diriger 3 rencontres de R3
Responsable Ligue	**Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON**
Intervenants	Formateurs désignés pa la Ligue
Contenu de la formation	. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux; .
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit pour la saison 2014/2015
Date limite d'inscription **Auprès de la Ligue**	**Pas de date limite** **Formulaire d'inscription** **à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 60 €

F2 - FORMATION JA.1

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	8 H
Responsable Ligue	**Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON- R OIRY**
Intervenants	Formateurs 1er degré
Contenu de la formation	. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux;
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 € Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	14 jours avant session **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 90 €

F3 - FORMATION CONTINUE JA.2

Dates - Horaires	1er mars 2015 9H00-18H00
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA.2 en activité
Nb de places disponibles	12
Volume de formation	6 H
Responsable Ligue Formation	**D. CIBRON**
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	- le règlement du Critérium fédéral . Exercices sur la mise en poules . le départage dans une poule . le placement après les poules . Fixer l'horaire général
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : GRATUIT restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de La Ligue	Le 2 février 2015 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

F4 - FORMATION JA.2

Dates - Horaires et Lieu de formation	27-28 décembre 2014 et 28 février 2015 autre session : 28 février- 1er mars 2015 et 7 mars 2015 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Licenciés FFTT. . Avoir au minimum 18 ans . Diplômés Arbitre Régional
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	20 heures
Responsable Ligue Formation	**D. CIBRON**
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	.Connaître le règlement du critérium fédéral. .Faire la mise en poule .Faire le départage dans une poule .Fixer l'horaire général .Se servir de SPID (le module SPID est abordé au cours de la troisième journée.)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 150 € hébergement, restauration compris
Date limite d'inscription **Auprès de la Ligue**	**Le 1 décembre pour la 1ère session** **Le 2 février 2015 pour 2ème session** **Formulaire d'inscription** **à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

F5 - FORMATION JA.3

Dates - Horaires et Lieu de formation	15 et 16 novembre 2014 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être au préalable JA1 et JA2
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	18 heures
Responsable Ligue Formation	**D. CIBRON**
Intervenants	Formateurs JA2-JA3
Contenu de la formation	- Connaître le règlement des compétitions . Faire les tirages au sort . Fixer l'horaire général . Etablir le POT..
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 150 € Hébergement, restauration compris
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 27 Octobre 2014 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 220 €

F6 - FORMATION SPID Déconnecté - 1er niveau

Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA1 intéressé par le JA2 et motivé par la gestion informatique des compétitions individuelles. Nécessité d'avoir quelques notions d'informatique (notion de répertoire, fichiers….),
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	6 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	- Présentation du logiciel - Présentation formules de compétition (critérium fédéral, tournois…) - Modalités de saisie des résultats - Mise en application sur 1 tour de critérium fédéral
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 30 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 27 Octobre 2014 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 60 €

F7 - FORMATION SPID Déconnecté - 2ème niveau

Dates - Horaires et Lieu de formation	- 28 février 2015 *autre session prévue :* *7 mars 2015* Le lieu sera choisi fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	JA.2 en activité - **PC portable avec le logiciel installé** - - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 H
Référent Ligue	Michel STEPHAN
Intervenants	FO SPID déconnecté
Contenu de la formation	**- Présentation et finalité du logiciel** - La base SPIDD.GDB - Le transfert du référentiel licencié - Création d'une épreuve (tournoi) - Transfert des packages (pour critérium fédéral) - Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après) - Remontées des résultats (Export)
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 2 février 2015 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 80 €

F8 - FORMATION - Accompagnement vers l'AN

Dates - Horaires et Lieu de formation	06 Décembre 2014 : le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Diplômés Arbitre Régional depuis 2 saisons . Candidats à l'AN (2 ou 3 places pour la Ligue)
Nb de places disponibles	8
Volume de formation	8 Heures + participation aux épreuves nationales
Responsable Ligue	**Christian DAVID**
Intervenants	Formateurs AN
Contenu de la formation	- Théorique + pratique sur 1 journée - Accompagnement sur des épreuves nationales, pour les stagiaires retenus pour la pré-sélection AN
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 60 € restauration comprise Remboursement de 30 € pour les candidats non retenus
Date limite d'inscription **Auprès de la Ligue**	Le 21 novembre 2014 **Formulaire d'inscription** **à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €

F9 - FORMATION - Preparation FO1

Dates - Horaires et Lieu de formation	22 novembre 2015 : le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Être JA1 depuis au moins 2 saisons
Nb de places disponibles	6
Volume de formation	8 Heures + participation stages régionaux en immersion
Responsable Ligue	**Christian DAVID**
Intervenants	Formateurs de formateurs
Contenu de la formation	- Théorique + pratique sur 1 journée - Accompagnement pratique sur des stages théoriques
Coût de la formation	-Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 60 € restauration comprise Remboursement de 30 € pour les candidats non retenus au stage national
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 03 novembre 2014 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 120 €

F10 - COLLOQUE FORMATEURS

Dates - Horaires et Lieu de formation	20 septembre 2014 CHOLET 9H à 16H00
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Formation continue des Formateurs
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	6 Heures
Responsable Ligue	**Christian DAVID**
Intervenants	LIGUE
Contenu de la formation	- Présentation des nouveaux modules de formations - Aspirant JA - Mise en place de la saison à venir
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit Restauration comprise
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 8 septembre 2014 **Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 60 €

Les formations Techniques

Responsable Formations Techniques
David LELIEVRE
Tél : 06 78 12 38 59
Mail : anjou.ping-ctd@wanadoo.fr

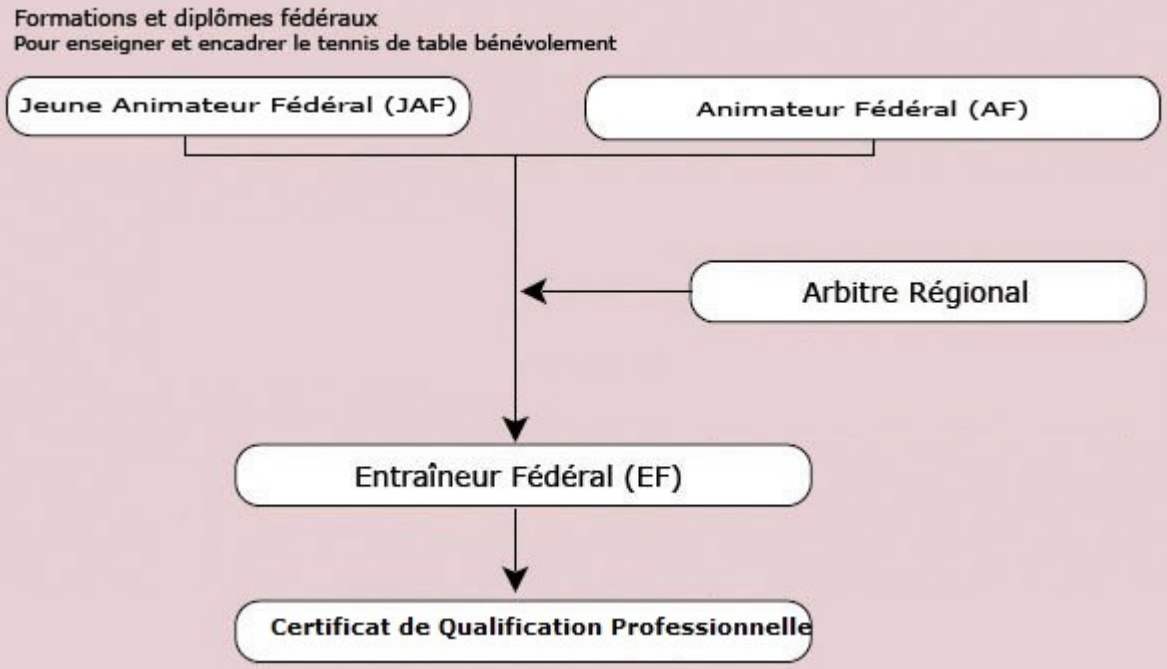

Pour plus d'informations, cliquez ici http://www.fftt.com/ttformation/

Remarques sur les formations et diplômes fédéraux :
La formation et le passage du diplôme "JAF" et "AF" peuvent être sous la responsabilité du Cadre Technique Départemental ou du Conseiller Technique Régional/Fédéral ou de Ligue (s'il n'y a pas de CTD).
Les formations Arbitre de Club et Régional sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage.
Les modalités dérogatoires pour obtenir les diplômes JAF ou AF sans avoir suivi la formation sont de la responsabilité de la Commission Régionale Emploi-Formation.
Cette formation se déroule sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation.
La formation et le passage du diplôme "EF" sont sous la responsabilité du Conseiller Technique Régional ou de Ligue (pour la formation) et d'un coordonateur référent national (pour l'examen).
Toutes ces formations et tous ces examens se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

En savoir plus sur la nouvelle filière fédérale technique, en savoir +

F11 - Animateur (AF)

Modalités :

- ouvert aux plus de 18 ans, licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- possibilité de suivre la formation sur deux saisons
- Tarif subventionné* à régler le stagiaire = participation financière Ligue/Comité.
  ** Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €*
- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux dans votre comité

* Possibilité de suivre les modules en Maine et Loire (Les Ponts de Cé) :
27/28 septembre 2014 et 15/16 novembre 2014 - Contacter David LELIEVRE
anjou.ping-ctd@wanadoo.fr - tél. 06 78 12 38 59

Contenus de formation :

- la connaissance du milieu
- rôles de l'entraîneur
- les différents publics
- les principes fondamentaux de l'entraînement
- jouer en mouvement
- les paramètres et incertitudes du jeu
- le travail physique
- les types d'échauffement
- le panier de balles
- le coup droit et le revers
- les services et les remises
- la tactique
- la détection et le Baby Ping
- l'organisation et la construction de séances et d'exercices
- les formes de comptage
- le stage pratique

Jeune Animateur Fédéral (JAF)

Modalités :

- ouvert aux juniors (1997-98-99) licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- Tarif subventionné* à régler la le stagiaire = participation financière Ligue/Comité.
  ** Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €*
- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux dans votre comité

Pour les stages départementaux, contactez votre CTD :

CTD 44 : Gaël CHARRIER - 06 61 52 63 22 - cdtt44.gael@wanadoo.fr
CTD 49 : David LELIÈVRE - 06 78 12 38 59 - anjou.ping-ctd@wanadoo.fr
CTD 53 : Anthony DAVIOT - 06 86 47 41 92 - daviot.anthony@bbox.fr
CTD 72 : Fabrice TOLLET - 06 60 77 56 91 - ctd.72tt@gmail.com
CTD 85 : Tony SEYMOUR - 02 51 44 27 14 - comite.tt.85@maisonsportsvendee.com

CTL : Fabrice DAVIS - 06 71 55 61 63 - fabrice.liguepdl.tt@orange.fr

F12 - Entraîneur Fédéral (EF)

Dates - Horaires et Lieu de formation	Du lundi 16 février 2015 à 9H00 au samedi 21 février 2015 à 17H à La Roche sur Yon (examen « 35 TK » le samedi)
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	. Etre au minimum junior licencié traditionnel (17 ans) . Etre Animateur Fédéral ou Jeune Animateur Fédéral ou Entraîneur Régional ou Entraîneur Départemental en activité. . Etre Arbitre Régional
Nb de places disponibles	18
Volume de formation	48 heures
Responsable Ligue	LELIEVRE David
Intervenants	. LELIEVRE David - SEYMOUR Tony . CTL - CTD
Contenu de la formation	- les coups techniques - le travail au panier de balles - la tactique - séances (différents types-planification) - la pédagogie pratique (intervention sur stage) - le travail physique - préparation mentale - la préparation à l'examen « 35 TK »
Coût de la formation	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 175 €, hébergement et restauration comprise
Date limite d'inscription **Auprès de la Ligue**	**15 janvier 2015** **Formulaire d'inscription** **à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 350 € + 50 € examen 35 TK

F13

Les formations Professionnelles

Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer l'activité TT *(volume horaire max. de 360h/an)*	👉	**Certificat de Qualification Professionnelle** **(CQP)**

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Tennis de Table
Procédure de Certification

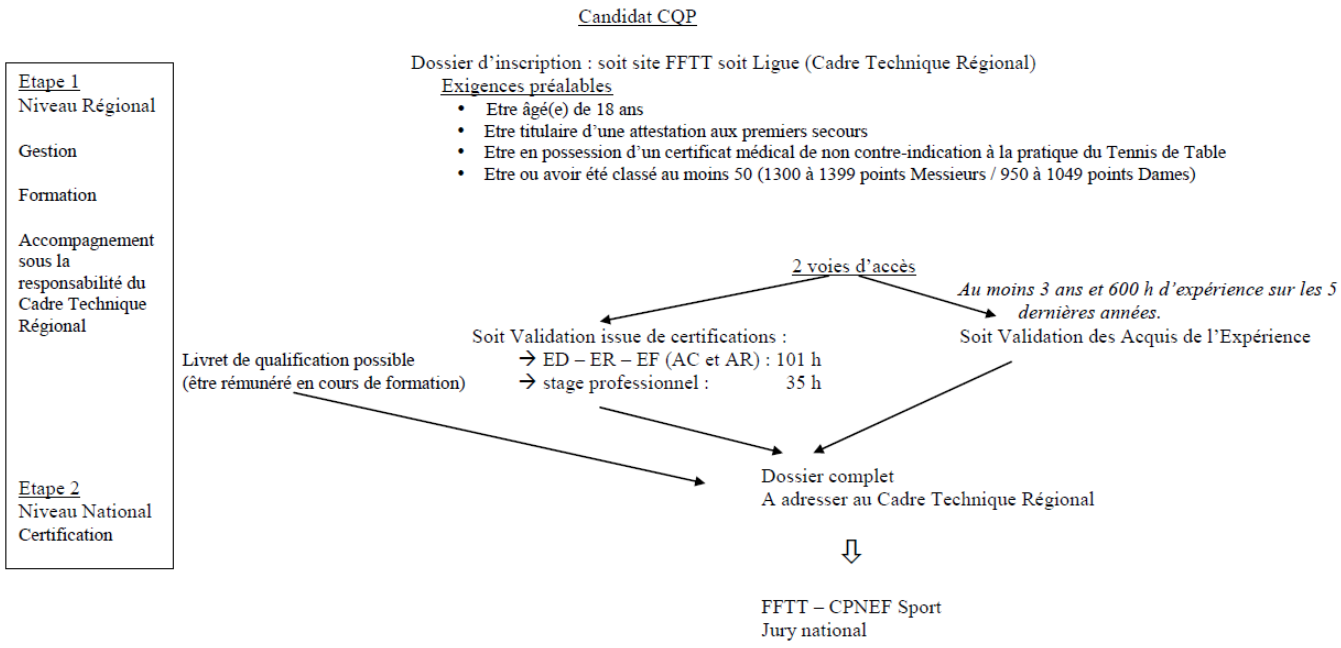

Pour plus d'infos :

Contacter David LELIEVRE
anjou.ping-ctd@wanadoo.fr
tél. 06 78 12 38 59

En préparation
Parcours d'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Dates - Horaires et Lieu de formation	- Voir choix du Module : (Coût en cours) Ligue : « accueillir et animer les différents publics d'un club ». Sport-Value : « Savoir développer son club » Date, coût et lieu à définir + dates de stages possibles : ➢ **28 au 31 octobre 2014 La Roche Sur Yon** ➢ **14 au vendredi 17 avril 2015 La Roche Sur Yon** ➢ **30 juin au 3 juillet 2015 La Roche Sur Yon**
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	- avoir au moins 18 ans - être licencié(e) traditionnel(le) - être titulaire de l'Entraîneur Fédéral (examen « 35TK », Arbitre Régional, classement) - Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou équivalent.
Nb de places disponibles	12
Volume de formation	35 heures : 1 jour de formation + 4 jours de stage pratique
Responsable Ligue	LELIEVRE David
Intervenants	Sport Value ou Ligue + CTL - CTD
Contenu de la formation	- voir contenus du module choisi - contenus du stage : savoir animer une séance adaptée au public, savoir préparer des séances, connaître le projet fédéral et régional de développement
Coût de la formation	Tarif subventionné* Ligue à régler par le stagiaire : 200 € + 75 € de frais de dossier, hébergement et restauration comprise Coût du module : en cours
Inscriptions	**en fonction des sessions de jury du CQP (Janvier 2015)** **Formulaire d'inscription (EN COURS) à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire de la FFTT : 600 € + 75 € de frais de dossier

Animer
Développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)

Brevet Professionnel (BPJEPS APT CS TT - niveau BAC)

Animer
Développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)

Diplôme d'Etat (DEJEPS TT - niveau BAC +2)

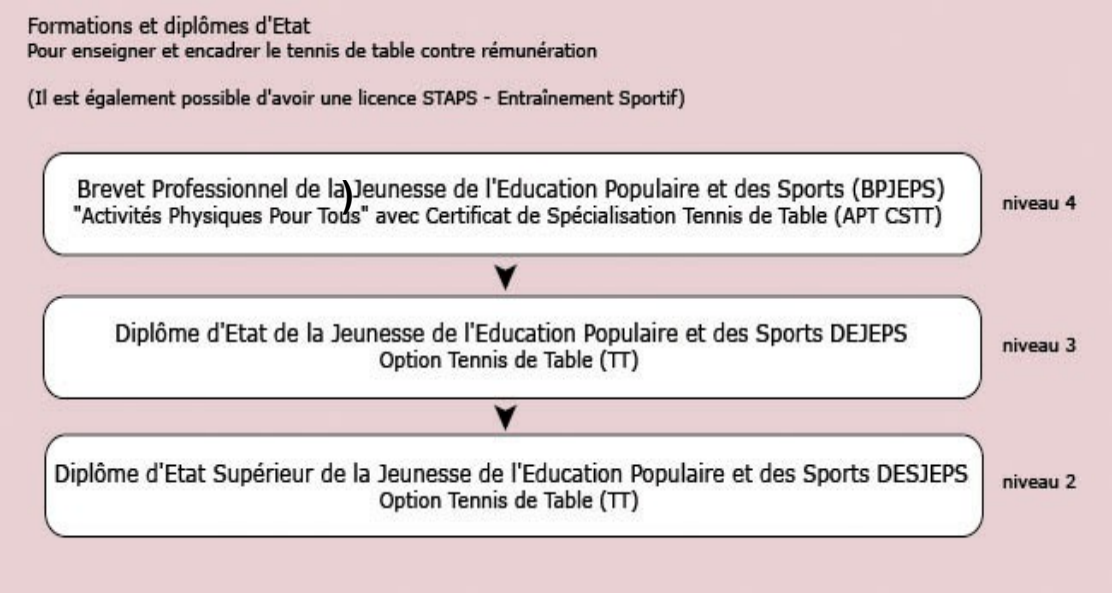

Pour plus d'informations, cliquez sur la formation de votre choix :

http://www.fftt.com/ttformation/technique/bpjeps.htm
http://www.fftt.com/ttformation/technique/dejeps.htm
http://www.fftt.com/ttformation/technique/desjeps.htm

Remarques sur les formations et diplômes nationaux :
Il existe un certain nombre de pré-requis spécifiques pour entrer en formation.
Un dossier d'inscription est à remplir et des tests de sélections sont mis en place pour entrer en centre de formation.
Il est indispensable de suivre la formation pour faire valider ses UC et obtenir le diplôme (ou du moins une partie de la formation car des allégements sont possibles).
Il est bien entendu possible de faire valider sa formation et ce type de diplôme par la voie de la VAE.

F14 - Colloque Technique (*formation continue*)

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	- - -
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	**Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet** http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

En préparation

* Coût réel réglementaire de la LIGUE :

Les formations Dirigeants Bénévoles

Aux dirigeants des clubs des Pays de la Loire

La Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire peut vous proposer des formations vous permettant :

- d'augmenter votre nombre de licenciés
- créer un créneau Babyping
- trouver de nouveaux sponsors
- agrandir la section loisirs
- créer de nouvelles pratiques vers de nouveau publics
- s'ouvrir vers le handisport et le sport adapté

Les idées pour développer votre sport et votre club, Ce n'est pas ce qui manque !!!

Nous pouvons vous aider en organisant des formations adaptées.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et vos besoins pour que nous puissions y répondre au mieux, en nous précisant les jours et créneaux horaires souhaités par mail à Liguepdl.tt@wanadoo.fr

Responsable Formation DIRIGEANTS :

Bruno BELLET
06 79 74 36 85
belletbr@wanadoo.fr

F16 - en préparation

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	

* Coût réel réglementaire de la LIGUE :

F17- NOUVEAUX DIRIGEANTS

Dates - Horaires et Lieu de formation	Mars 2015 CHOLET ou NANTES
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Dirigeants nommés depuis moins de 2 ans, quelque soit la fonction Dirigeants de moins de 25 ans. Animateurs et entraîneurs (bénévoles ou salariés) débutants
Nbre de places disponibles	12 places
Volume de formation	1 journée
Responsable Ligue	Christian DAVID - Bruno BELLET
Intervenants	Bruno BELLET
Contenu de la formation	*Sous réserve de validation par la FFTT* • connaître l'environnement du club • organiser une équipe dirigeante • réaliser un diagnostic du club • initier un projet de club
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 30 € restauration comprise à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	Le 10 janvier 2015 Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/

* Coût réel réglementaire LIGUE : 80 €

F18- Accompagnement de Club

Thème du stage : Parcours d'accompagnement - formation
« Formaliser son projet associatif et gérer efficacement son club »

OBJECTIFS	• Formaliser et conduire votre projet associatif • Structurer votre club et manager vos ressources humaines (bénévoles, salariés, techniciens...etc) • Développer, diversifier et valoriser vos activités • Pérenniser et/ou créer un emploi
PUBLIC	• Le CLUB - Équipe dirigeante du bureau du club (Président, Vice Pts, secrétaire, trésorier, responsable technique et éducateur)
CONTENU DE FORMATION	C'est tout le club qui entre en formation... Au travers **d'un accompagnement-formation**, ce sont différents membres du club (bénévoles et salariés) qui pourront bénéficier d'apports de connaissances, de savoir-faire, d'outils, pour renforcer leurs compétences, développer, mettre en œuvre ou piloter le projet du club. Des contenus de formation adaptés, organisés autour de nombreuses thématiques : • Établir l'état des lieux et le diagnostic du club • Comprendre son environnement et mettre en place une gestion stratégique de l'association : mener son projet de A à Z • Rechercher et mettre en place une offre de pratique, de service et des modes de fonctionnement générateurs de développement, de diversification et de financements • Renforcer sa capacité à manager les personnes (bénévoles et salariés) et si nécessaire acquérir la fonction « employeur » • Créer ou pérenniser un emploi Ainsi, en dehors des temps d'accompagnement-formation, chaque club bénéficie d'un suivi personnalisé afin d'aider ses acteurs à formaliser le projet et/ou lever les différents obstacles rencontrés.
DURÉE DU STAGE	• 20 heures sur plusieurs jours

Procédure de la mise en place et du suivi administratif
A l'attention du club accompagné

Etape n°1 - Vous envoyez la « Fiche de demande d'accompagnement » à la Ligue par mail, à Bruno SIONNEAU, liguepdl.tt@wanadoo.fr (avec copie à Mickaël MARTIN, à developpement.liguepdltt@gmail.com) => informe des coordonnées et formalise le 1er pas vers l'accompagnement.

Etape n°2 - La ligue vous envoie un mail :
- de confirmation sur l'intérêt de la Ligue pour votre accompagnement,
- concernant les informations sur la mise en place administrative et le suivi (procédure) de l'accompagnement,
- pour vous transmettre le nom de l'accompagnateur désigné.

Etape n°3 - La ligue, par le biais de Bruno SIONNEAU, vous contacte par mail pour vous demander les informations nécessaires (noms des personnes accompagnées …)

Etape n°4 - La ligue vous transmet les documents nécessaires à la demande de prise en charge auprès des AGEFOS à signer et à tamponner.

Etape n°5 - Vous envoyez la demande AGEFOS, le programme et le devis/convention aux AGEFOS-PME à l'adresse suivante :
Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
Maison des sports
44 rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES Cedex 4

Etape n°6 - Vous recevrez l'accord de prise en charge par les AGEFOS (avec copie à la ligue)

Etape n°7 - La ligue vous envoie la « Convention d'accompagnement » et vous nous la retournez signée dès que possible. L'accompagnement peut commencer …

Etape n°8 - Envoi des feuilles d'émargement pour l'accompagnement à faire signer par l'accompagnateur

Etape n°9 - Retour des feuilles d'émargement par l'accompagnateur

Etape n°10 - Envoi par la Ligue de la facture + les feuilles d'émargement + le devis-convention à AGEFOS

Etape n°11 - Attente de la réception du paiement par les AGEFOS. Pour le club, c'est une opération financière neutre car tout se passe entre la ligue et les AGEFOS.

Selon le délai de réponse des AGEFOS pour la prise en charge, l'accompagnement pourrait commencer légèrement avant afin d'éviter de perdre du temps.

Personnes à contacter en cas de besoin :

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
Bruno Sionneau - Responsable administratif et financier
Tél. : 02 51 80 63 80/06 78 48 01 01
Mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr

DÉROULEMENT ACCOMPAGNEMENT
Mickaël MARTIN - conseiller en développement
Tél. : 02 51 80 63 80/06 78 48 01 01
Mail : developpement.liguepdltt@gmail.com

Autres organismes de formation

FFTT : http://www.fftt.com/emploi/emploi.htm
CROS : http://paysdelaloire.franceolympique.com
CDOS 44 : http://www.cdos44.fr
CDOS 49 : http://maineetloire.franceolympique.com
CDOS 53 : http://mayenne.franceolympique.com
CDOS 72 : http://sarthe.franceolympique.com
CDOS 85 : http://vendee.franceolympique.com

Ou encore :

Savoir développer son club

OBJECTIFS	• Etre capable d'élaborer un dispositif de développement de son club • Comprendre les attentes de ses adhérents
PUBLIC	• Salariés de clubs assurant l'animation et l'encadrement des activités

CONTENU DE FORMATION	• Le club de sport face à son environnement
	  ○ Contexte socio-économique du développement du sport
	  ○ Identifier les enjeux de développement d'un club
	  ▪ Ses activités et son offre de services
	  ▪ Ses relations au territoire
	  ▪ Sa gestion des équipements
	  ▪ Sa gouvernance
	  ○ Réaliser son diagnostic
	• Développement d'activités sportives : quelles cibles ? quelles offres ?
	  ○ Savoir proposer des activités adaptées aux besoins
	  ○ Les besoins en encadrement : comment répondre à ses besoins ?
	  ○ Elaborer son plan d'action développement
	• Manager ses actions de développement
	  ○ Comment bien recruter et bien accueillir ?
	  ○ Comment assurer la qualité dans la mise en œuvre ?
	  ○ Les modalités d'évaluation de ses actions : contrôle de la satisfaction

DURÉE DU STAGE	1 jour

Pour toute question et information :
Contact@sportvalue-formation.fr
01 42 97 57 22
www.sportvalue-formation.fr

Bien accueillir ses adhérents pour bien les fidéliser

OBJECTIFS	• Etre capable de mettre en place un dispositif d'accueil des adhérents • Comprendre les leviers de la fidélisation
PUBLIC	• Salariés de clubs assurant l'animation et l'encadrement des activités
CONTENU DE FORMATION	• Marché de la pratique sportive : contexte et enjeux ○ Contexte socio-économique de la pratique sportive ○ Les leviers de la fidélisation des adhérents • L'accueil des adhérents : un levier de fidélisation ○ Analyse des causes de départs des adhérents ○ Que viennent chercher les adhérents quand ils viennent dans un club ? • Elaborer sa politique d'accueil et de fidélisation ○ La construction de son offre et ses outils de communication ○ Comment bien orienter pour coller aux attentes des adhérents? ○ Savoir maintenir l'intérêt dans la pratique : allonger la carrière sportive ○ Créer et animer la communauté pour augmenter le bien être dans la structure ○ Développer des services qui donnent de la valeur aux activités proposées ○ Evaluer l'efficacité de son dispositif
DURÉE DU STAGE	2 jours